

Pizza Delight
VOUS LIVRE
ÇA VA!
 Centre d'études académiques
 Bibliothèque Chagnon
 (R)

858-8080

 CENTRE D'ÉTUDES ACADÉMIQUES
 UNIVERSITÉ DE MONCTON
 MONCTON, N.-B. E1A 3G3

8 délicieuses
 façons
 de changer
 la routine
 -Hamburger et frites-

Dans les restaurants participants
 © 1997 Quaker's Association, Inc.

SUBWAY
POTATO CHIPS
Le Deli Subway
SUBWAY

REPAS FRAIS ET ÉCONOMIQUES

Boulettes de viande
 Tiro de viande fraiches
 Pâtisseries de fruits
 Tiramisu
 Pâtisseries diverses
 S.M.T.
 Club Subway
 Desserts et fromages
 Portions de poulet grillées

L'hebdomadaire étudiant du Centre universitaire de Moncton

le front

lefront@umoncton.ca

GRATUIT

No. 8

Vol. 28
 Mercredi 29 octobre 1997

Assemblé
Générale
Annuelle

P. 4&5

Coutellier
 récidive

P. 14

Lord et l'Université

New Brunswick

LOR

Toge
 he future



La Populaire.

La bonne façon de transporter son argent.

POPULAIRE

Calques populaires académiques

Exemple, tout est possible.

Sommaire

AGA

p. 4

C'est vous qui le dites

p. 7

Chroniques

p. 8

Caustielier

p. 14

Le Front

Directrice

Généraliste

GABEAU-LAVOIE

Rédactrice en chef

Éric DALLAIRE

Rédactrice au culturel

Dawn SMITH

Rédacteur sportif

Francis LÉSAUD

Photographes

Martin LEDUC

Graphiste

Zoom Communication

& Design

Représentant des ventes

Martin LAFUYPPE

Ligneuse

Loisier CAISSE

Correction

Julie CHASSON

Jérôme CARON

Revision

Jean-Marc PÉRIE

Le Front est une hebdomadaire publiée par la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton. Adresse: N.B. 10A-87, Téléphone: (506) 430-4326, Site de l'Université: www.430.4326, Télécopieur: (506) 430-4313.

L'impression est réalisée par la Société Presses L.P. 1000, Capetown, N.B. 10A-100.

Tous les textes doivent être remis au plus tard le dimanche à 17h00 pour publication la semaine suivante. Les textes doivent être remis en double et être accompagnés d'un document de travail. Les documents à déposer des textes doivent être remis avant 17h00.

Dans les textes, l'usage des majuscules à pour seul but d'alléger le texte sans aucune discrimination. Le directeur du journal encourage toutes les personnes à déposer des textes et documents à déposer des textes et documents.

Le Front ne se rend pas responsable des textes publiés dans ce journal. La responsabilité est assumée par l'auteur. Les textes ne peuvent pas être publiés.

Actualité

L'UdeM ne recycle plus le papier!!!

François Gravel

et Terrains, impute cette mesure au manque de sérieux des étudiants qui, semble-t-il, jettent à l'importe quel dans ces barils. «Il y a trop de déchets dans les barils réservés au papier, explique-t-il. Il n'y a pas de contrôle! Les étudiants jettent à l'importe quel, comme des pelures de bananes.»

La compagnie Tira, qui s'occupe de la gestion du recyclage du papier à l'Université de Moncton, selon M. Gagnon, ne dispose plus de la main

d'œuvre nécessaire pour trier le papier du déchet.

«Depuis quatre ou cinq ans, ça fonctionne. Les étudiants étaient plongés dans le papier, déclare M.

Gagnon. Mais cette année, ce n'est pas pareil. Tira m'a dit que la situation s'est envenimée. Il y a un manque d'organisation. Écoversité devrait sensibiliser un peu plus la population étudiante au recyclage.»

Du côté de l'organisme étudiant, on admet qu'il y a un problème. «C'est Tira qui s'occupe du recyclage. La compagnie a toutefois l'intention de se retirer», a déclaré Tammy Savoie, d'Écoversité.

«Nous avons fait des contacts avec une compagnie de Dieppe. On attend de ses nouvelles. C'est une

question de temps avant que tout rentre dans l'ordre.»

Afin que le même problème ne se reproduise pas, Écoversité a l'intention de faire une campagne de sensibilisation, afin d'inciter les étudiants à ne pas utiliser les barils de recyclage comme une simple poubelle. «Je travaille là-dessus, affirme Tammy Savoie. À partir de la semaine prochaine, il y aura des affiches à ce sujet.»

Rappelons qu'il est toujours possible de recycler les bouteilles ou toute autre matière recyclable. Il faudra toutefois patienter encore quelques semaines avant de pouvoir à nouveau recycler le papier.

il y a un manque d'organisation. Écoversité devrait sensibiliser un peu plus la population étudiante au recyclage.

La FÉÉCUM propose une restructuration du côté académique

Janice Rabineau

La Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton a récemment présenté un modèle au comité tripartite chargé d'étudier et de proposer des changements à la structure académique.

Cette proposition, que le président Robert Asselin qualifie de «radicales», verrait la création de quatre vice-recteurs adjoints qui seraient à la tête de regroupements de facultés et écoles. Les doyens conserveraient leur titre et ses

parties de leurs responsabilités, mais verraient le nombre de crédits dégrèvés dans une année passer de 18 à 9. Les doyens reprendraient donc leur fonction d'enseignement, d'où une part des économies.

Une autre nouveauté que comporte le modèle, adapté du professeur d'administration publique, Guy Robinson, est l'affiliation des facultés et écoles des Centre universitaire de Shippagan et Centre universitaire Saint-Louis-Mallet d'Edmundston sous les quatre vice-recteurs adjoints.

M. Asselin affirme que compter uniquement à Moncton n'est pas logique, la responsabilité revient à tout le réseau.

Robert Asselin est d'avis qu'il faut une réaffectation des ressources vers l'enseignement. «Le processus de décision est trop lourd et trop bureaucratique, ça peut prendre un an et demi avant qu'une décision soit prise», constate le président de la Féécum. Selon lui, le modèle proposé permettrait au vice-recteur adjoint de prendre des décisions plus efficacement, et en fonction des besoins des étudiants, dans chacun des quatre grands domaines.

La Faculté des sciences, l'École de tutelage et des études familiales, l'École des sciences infirmières, ainsi que l'École de génie et des sciences forestières seraient regroupées sous le vice-recteur adjoint aux sciences et à l'ingénierie. Les

Faculté des sciences de l'éducation et la Faculté des arts des trois campus seraient regroupées. Sous le vice-recteur adjoint aux sciences humaines et sociales se retrouveraient la Faculté d'administration, la Faculté des sciences sociales et l'École de droit. Enfin, le vice-recteur adjoint pour le développement académique serait responsable de registres, des bibliothèques, du musée, de la galerie d'art et du Centre d'études académiques.

Le comité tripartite, composé de professeurs, d'étudiants et de membres de l'administration, va présenter des principes directeurs de la restructuration sous peu. La prochaine étape sera de proposer trois options, et selon l'échéancier prévu, le rapport final devrait être complété en janvier et peut pour approbation à la rencontre du Conseil des gouverneurs en juin prochain.

Le Front

Représentant publicitaire du journal

Martin Lafuyppe

Tél. 459-4526

Actualité

Bernard Lord veut défendre les étudiants

François Gravel

Le nouveau chef du Parti Conservateur du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, a l'intention d'être à l'écoute de la population et d'être plus ouvert aux revendications étudiantes. M. Lord, qui a étudié à l'Université de Moncton, a une bonne connaissance de son passage au sein de l'Université. «C'est certain que pour moi, l'Université de Moncton représentera toujours quelque chose de spécial. Je garde d'étudiants souvenirs de mon passage ici».

Avant d'être aussi étudiant en Acadie, M. Lord semble au courant de la réalité financière des étudiants. «Il ne faut pas vivre selon nos moyens; il faut grande selon nos moyens! On a assez coupé dans des domaines comme la santé et l'éducation».

«Il faut privilégier l'accès à l'éducation post-secondaire. Les dettes des étudiants ne doivent pas devenir une barrière pour eux, déclare-t-il. Je n'ai pas la prétention d'avoir toutes les solutions, mais je crois qu'il est temps que cessent les compressions».

Ainsi donc, M. Lord a la ferme intention de se déplacer afin de consulter la communauté afin de mieux connaître ses besoins. Interrogé plus précisément à ce propos, M. Lord a même promis de se déplacer à l'Université de Moncton, afin de rencontrer les étudiants.

«Absolument, déclare-t-il à ce sujet. J'ai l'intention de venir voir les étudiants afin de mieux connaître leurs préoccupations».

Certaines personnes peuvent

être surprises de voir ce jeune homme de 32 ans devenir si vite le chef de l'Opposition. Il faut dire que ce n'est pas d'hier que cet avocat de Moncton fait de la politique. Dès 1984, il a été élu chef de la Fédération étudiante de l'Université de Moncton, l'ancêtre de la Févécum. Il est resté «en pouvoir» pendant trois ans, un record encore inégalé. Son passage à la Févécum a été marqué de nombreuses réalisations, comme l'ajout de lampadaires dans le chemin pris du Campus, ainsi que l'abandon des critères évaluateurs des professeurs, obligatoires à la fin de chaque semestre.

«Je n'aimais souvent cette blague: avant de me lancer à la course de la chiefferie du Parti Conservateur, je suis allé voir mon frère, qui est médecin. Il m'a fait une prise de sang et m'a dit: c'est bon, tu peux y aller,

l'as la politique dans l'angl».

Quant à ses objectifs, ils sont clairs: «Je veux obtenir 28 sièges ou plus à la prochaine élection. Ce serait suffisant pour avoir un gouvernement majoritaire».

Bernard Lord a gagné son premier pari, soit devenir le chef du Parti Conservateur, et de l'Opposition. «Il me reste encore beaucoup de travail à faire», assure-t-il toutfois en conclusion.

«On a assez coupé dans des domaines comme la santé et l'éducation»



Les étudiants peuvent changer des vies

Julie Chisillon

L'EUMC (Entraide universitaire mondiale du Canada) fait, depuis trois ans, une demande de subvention à la Févécum pour les aider à atteindre leurs objectifs. Et depuis trois ans, la Févécum répond négativement à cette demande.

L'EUMC a des buts bien précis à réaliser, et l'un d'eux c'est d'aider les réfugiés à s'insérer au Canada. Plusieurs universités offrent

ce programme d'aide.

Pendant un an, les études des réfugiés sont payées, et on aide également financièrement à subvenir à ses autres besoins.

Ce but est humanitaire et pourtant, depuis trois ans, la Févécum refuse une subvention à l'association. Cette année, il a été proposé à la Févécum d'en faire la proposition aux étudiants, à l'assemblée générale qui aura lieu prochainement, pour qu'ils puissent en décider eux-

mêmes. Et la Févécum a refusé. Cependant, il faut mentionner que l'EUMC a d'autres sources de financement. Mais l'organisme affirme tout de même avoir un très grand besoin de cette participation étudiante.

La vie d'un réfugié est souvent difficile. C'est un détachement complet, et souvent involontaire. Lorsqu'il arrive dans un autre pays, il a de la difficulté à subvenir lui-même à ses besoins. C'est pourquoi l'EUMC tient à

aider ces étudiants, le temps qu'ils s'adaptent et qu'ils obtiennent leur citoyenneté canadienne. Ce programme est déjà très apprécié par de nombreuses personnes qui ont pu reprendre leur vie, en toute liberté.

Des étudiants d'universités de plus petites tailles, comme Mount Allison et UPEI, paient jusqu'à quatre dollars par étudiant pour parrainer le projet. De plus, seule une université francophone (UQAM) et une université bilingue

(Université d'Ottawa) offre le programme, et plus de 300 étudiants réfugiés sont refaits annuellement.

Le budget demandé par l'association occasionnerait une augmentation de deux dollars de la cotisation annuelle. Deux dollars, ou un café et un beignet dans une année, peut-être, sauver, ou tout au moins, changer une vie. L'assemblée générale aura lieu le 5 novembre prochain. Pour sauver des vies, allez-y...

Actualité

L'AGA de la Féécum: pourquoi et comment...

Petit crash-course de démocratie «directe»

Philippe Bérubé
Eric Dallaire

Pourquoi?

Dans les règlements généraux (Constitution) de notre Fédération étudiante, il est stipulé que celle-ci doit tenir au moins une assemblée générale de ses membres par année. Cette Assemblée générale annuelle (AGA) sert à plusieurs choses. Un des rôles les plus importants de l'AGA est celui d'adopter, révoquer ou amender les règlements généraux. Le Conseil d'administration peut modifier ces règlements par intérim, mais ces modifications doivent absolument être approuvées par l'AGA pour être valides. Donc, contrairement aux lois de notre pays, adoptées par le gouvernement dans presque tous les cas sans demander l'avis des citoyens, les lois de notre Fédération étudiante sont faites exclusivement avec l'approbation des membres.

La Constitution stipule aussi que «l'Assemblée générale est l'autorité suprême de la Fédération.» (Tant que l'AGA n'aura pas accepté de modifier la constitution, tout changement à ce chapitre n'est que temporaire.) Ce qui veut dire, mais oui, que le pouvoir des membres dépasse largement la simple élection de leurs dirigeants. En fait, nous avons un des systèmes les plus démocratiques qui soient; d'ailleurs, les orientations générales et les priorités de la Fédération sont du ressort de l'AGA. La constitution donc, pour donner autant de pouvoir à l'AGA, est basée sur la présomption que les étudiants membres sont de bonne foi, informés et capables de respecter la voix de la majorité.

Une autre fonction importante de l'Assemblée générale est de se pencher sur des questions proposées par le C.A. En d'autres termes, le Conseil d'administration peut demander la permission aux étudiants, par le biais de l'AGA, avant de faire quelque chose. L'Assemblée générale est aussi l'occasion pour le C.A. de faire approuver par la population étudiante sa gestion de la Fédération, en lui présentant des rapports, des états financiers, etc.

Comment?

Pour participer activement à la réunion (en plus de voter), un membre peut émettre une proposition. Celle-ci doit être appuyée par un autre membre présent à l'assemblée. Ensuite, si le président d'assemblée (à ne pas confondre avec le président du Comité exécutif) juge la proposition recevable, il y a vote sur la proposition. Dans certains cas, il faut une majorité simple (50% + 1 membre), dans d'autres, il faut une majorité de deux tiers pour que la proposition soit adoptée. Les propositions doivent être formulées d'une certaine manière, cependant, et, selon le contexte, on aura recours à différents types de propositions qui sont (en ordre de priorité):

1) la proposition privilégiée. Elle comprend les questions de privilèges qui ont préséance sur toute autre question, proposition ou amendement à l'étude (ex. dans le cas où les droits d'un membre de l'assemblée ne seraient pas respectés). Si l'on veut que notre amendement soit privilégié par rapport aux autres points à l'étude, on le formule sous la forme d'une question préalable.

2) la proposition incidente. Elle concerne généralement tout ce qui a trait aux questions d'ordre (infraction au discours, demandes de suspension temporaire d'un règlement), à l'objection à l'étude d'une question ou à la lecture d'un document. Une proposition incidente ne peut pas être amendée.

3) la proposition subsidiaire. Elle est rarement utilisée. On s'en sert pour remettre quelque chose à une date ultérieure ou pour déléguer l'étude d'une question à un comité.

4) la proposition principale. Même si on ne la retrouve qu'à quatrième rang en termes de priorité, la proposition principale est en fait la plus importante au niveau du contenu, puisqu'elle représente la question principale à l'étude (on y reviendra un peu plus loin pour expliquer le déroulement de l'assemblée).

5) la proposition spéciale. Elle permet le ré-examen d'une question déjà étudiée.

Exception faite de la question préalable et des propositions incidentes, toutes ces propositions peuvent être amendées.

Le déroulement de l'assemblée.

Premièrement, au tout début de la réunion, il faut élire un président d'assemblée. Celui-ci (ou celle-ci, mais permettez que nous omettions ailleurs dans le texte ce féminin entre parenthèses, en le considérant comme implicite et donc, superflue) aura ensuite la tâche délicate de conduire la réunion de façon impartiale, afin que les procédures suivies soient conformes à la Constitution, que le droit de parole des membres soit respecté, et que l'assemblée soit productive, c'est à dire qu'elle suive un certain ordre et qu'elle ne se perde pas en discussions stériles. En ce sens, son rôle est capital. Le président peut, selon son jugement, influencer grandement sur le déroulement et l'efficacité de l'Assemblée. Ainsi, on aura soin de proposer et de choisir quelqu'un qui n'a aucun intérêt ni parti pris au sujet des questions traitées par l'Assemblée, mais qui possède une bonne connaissance de la Constitution et des procédures d'assemblée prescrites par celle-ci (Code Motion). Le président d'assemblée est en général la même personne qui préside les débats du conseil d'administration de la Féécum, mais on peut également élire à ce poste un autre membre possédant toutes les qualités mentionnées.

Ensuite, il est nécessaire que 3% des membres de la Féécum soient présents pour que l'AGA ait lieu. C'est ce qu'on appelle le quorum. Au début de l'assemblée, on vérifie si le quorum est atteint. Sinon, l'assemblée est reportée. Ensuite, à tout moment pendant la réunion, en cas de doute, s'importe qui peut demander que le quorum soit vérifié à nouveau, simplement en criant «quorum».

En troisième lieu, l'Assemblée procède à l'adoption ou au rejet de l'ordre du jour de l'assemblée, diffusé auparavant sous forme d'avis de convocation. En pratique, si l'ordre du jour est rejeté, c'est pour en proposer un nouveau, ou simplement pour enlever des points à l'ordre proposé ou en ajouter d'autres.

Actualité

Suite de la page 4

C'est à ce moment qu'il est pertinent pour ceux qui le désirent, de proposer à l'Assemblée de discuter de tout sujet d'importance ayant pu être omis dans l'ordre du jour.

Puis on présente le procès-verbal (compte-rendu) de la dernière assemblée, qui doit être adopté ou rejeté. En général, à moins d'erreur dans la rédaction, le procès-verbal ne constitue pas un sujet propice à des discussions très tendues.

Le débat

Ces étapes franchies, on peut commencer la discussion sur les sujets mis à l'ordre du jour. Ici, la vigilance est de mise, car de nombreuses manœuvres procédurales pourraient facilement confondre les gens présents à l'assemblée. Il est donc essentiel de présenter des propositions principales solides qui pourront par la suite être amendées au besoin. Prenons ici un exemple concret concernant la proposition A qui est pour l'instant inscrite à l'ordre du jour de l'AGA: les modifications à la Constitution. À ce sujet, deux propositions principales extrêmes (il en existe d'autres entre ces deux pôles) peuvent être avancées:

Proposition principale A: Je propose que toutes les modifications à la Constitution soient acceptées telles quelles pour les raisons suivantes...

Proposition principale B: Je propose que les modifications à la Constitution soient rejetées une à une pour les raisons suivantes...

Ces propositions principales sont présentées les premières, mais comme nous

l'avons déjà mentionné, elles s'activent qu'au quatrième rang en termes de priorité. On peut donc, dans ce cas particulier, soit formuler (justant pour le cas A que pour le cas B) une proposition incidente qui représenterait complètement la proposition principale pour divers motifs, ou soit apporter un amendement à la proposition principale du genre «Je propose que toutes les modifications à la constitution soient acceptées telles quelles (ou rejetées une à une) sauf pour les articles X, Y, Z.»

Il ne faut pas oublier que les propositions principales (comme plusieurs autres types de propositions) sont sujettes à débats, discussions et délibérations au sein d'une assemblée générale. Ceci permettra d'en arriver à un consensus (selon le cas étudié) et de prendre des décisions justes et éclairées. Il est donc primordial d'avoir examiné les questions qui seront portées à l'étude, avant d'émettre des propositions ou des ajournements.

Mentionnons finalement que tous les membres présents à l'Assemblée générale se doivent de respecter un certain dictionnaire. On crie le mot «édifiant» lorsque un membre nuit à l'ordre et au bon fonctionnement de l'assemblée (ex: un membre qui interrompt continuellement les gens qui prennent la parole, qui fait inutilement du bruit, qui emploie un langage vulgaire ou inapproprié, qui ridiculise les propos d'un autre membre ou l'Assemblée, etc.) Toute personne peut être rappelée à l'ordre ou même sanctionnée (voix même expulsée) par la présidence d'Assemblée si elle montre un manque de respect flagrant envers un autre membre.

Deux nouveaux programmes à 250\$ du crédit.

Eric Dallaire

À la réunion de vendredi dernier, le Sénat académique a adopté deux nouveaux programmes de technologie de l'information qui seront mis en vigueur dès janvier 1998. Proposés au Sénat par la Faculté des études supérieures et de la recherche, ces programmes de deuxième cycle, un certificat de 15 crédits et un diplôme de 36 crédits ayant pour but de répondre à la demande croissante du marché de l'emploi pour ce genre d'expertise, ont bénéficié d'une subvention de

336 000\$ du gouvernement.

Ces deux programmes constituent une première pour l'Université de Moncton, au chapitre de l'établissement des frais de scolarité. Au lieu de demander un taux par semestre à l'étudiant, l'Université a simplement mis un prix fixe à ces programmes qui est de 250\$ par crédit, donc de 4 500\$ pour le certificat, et de 9 000\$ pour le diplôme. Ces programmes de technologie de l'information ne sont pas gérés par un Comité d'études supérieures comme le sont tous les autres programmes de deuxième cycle,

mais par un nouveau comité créé spécifiquement pour cette tâche. Ce projet impliquera trois nouveaux chargés de cours.

Avec un coût pour l'étudiant comparable à celui des collèges privés, ce genre de programmes s'adresse aux bacheliers, mais aussi aux employés de firmes désirant améliorer la formation de leur main-d'œuvre.

Les programmes ont été adoptés par le Sénat académique avec une acclimation à déconcerté Bruno Poudon, vice-président académique de la Frésion, qui siège au Sénat: «Ça a été telle-

ment vite qu'on n'a pas pu poser toutes les questions nécessaires, diplôme à l'Université de Moncton qui avaient tout intérêt à ce que le projet ne passe pas tout vert pour l'adoption des pro-

grammes.»

Seule formation en technologie de l'information donnée en français au Canada, ces programmes doivent être réévalués dans deux ans.

Projet Convergence: une vision 2020

L'Université remise en question

Eric Dallaire

Vendredi et samedi derniers avait lieu le colloque «Projet Convergence: une vision 2020» auquel participaient environ 80 professeurs, étudiants et administrateurs, membres du Sénat académique ou du Conseil des gouverneurs. L'objectif du colloque était de remettre en question le fonctionnement et l'orientation de l'Université et de dégager, par le biais de huit ateliers de discussion composés d'une dizaine

de participants, des éléments permettant de forger un plan concerté pour l'avenir.

Les rôles respectifs du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs ont été examinés et évalués, leur relation, ainsi que la contribution de chacun de leurs membres.

Les objectifs de l'Université de Moncton ont aussi été repensés, ainsi que ce que devrait être sa clientèle. Les participants au colloque ont, de plus, réévalué les moyens dont dispose l'Université, ainsi que

la meilleure façon de les utiliser.

Le colloque, présidé par le recteur, Monsieur Jean-Bernard Robichaud, comprenait également une conférence de la Présidente du Conseil supérieur de l'éducation du Québec, Madame Cécile Saint-Pierre, portant sur les défis de l'université du 21^{ème} siècle.

Les participants au colloque doivent se réunir à nouveau sous peu pour évaluer l'évaluation. Le Front évalué pourra suivre le dossier.



Voyagez avec

air cab

et courez la chance de gagner

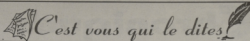
une bourse de 100\$ à chaque mois!

Comment participer:

• Demander un billet de participation au chauffeur.

• Remplir le billet et le déposer à la réception de la Frécam...

857-2000



Pour goûter à la liberté

Prochainement, il y aura une Assemblée générale à laquelle nous serons invités à venir ratifier plusieurs amendements à notre constitution, des amendements qui ont été proposés par le Comité d'administration (le C.A.) de l'École, sous la recommandation d'un comité standard à cet effet.

En quoi est-ce que ça peut me concerner, vous pourriez demander? D'après pour le moment, que d'autres que quelques amendements de forme, qu'en propose certains amendements de fond qui respectent de limiter efficacement les droits et pouvoirs de l'Assemblée générale (sous les étudiants).

Pourquoi de tels changements? Eh bien, sachez que l'an dernier c'est toute une Assemblée générale à laquelle il y a eu beaucoup de gens là-bas. Et il y a eu tout genre de conversations et de revendications au sujet du C.A. et du C.E. Ça fut la honte. Mais propositions ont été rejetées, en

raison de problèmes procéduraux. La présidence de l'Assemblée a souvent refusé à l'Assemblée le droit de prendre certaines décisions. Bref, l'Assemblée s'est trouvée dans le désarroi de ne pouvoir absolument rien faire d'autre que de «suggérer» au C.A. de réviser certaines de ses décisions. Par exemple, mais «suggérer» (vous vous rappelez de l'augmentation des heures de l'activité). On a donc réalisé qu'il y avait plusieurs ambiguïtés constitutionnelles qui devaient être corrigées, au plus vite.

Malheureusement, c'est ainsi qu'on se sent le C.E. C'est alors que, le 5 novembre, on vous propose, entre autres, de «clarifier», c'est-à-dire limiter les pouvoirs de l'Assemblée générale afin que ce genre de controverse ne se reproduise plus.

On vous parlera, probablement de légitimité et de loyauté. On vous dira que les events sont d'accord avec ce que le pouvoir soit

investi dans le C.A. On vous parlera peut-être de principes constitutionnels humanistes tels la suprématie législative. Enfin, on vous dira que c'est comme ça que ça se fait partout ailleurs dans les sociétés démocratiques.

Je vous bien que le C.E. et le C.A. soient obligés pour gérer les affaires de la Fédération et même, à la limite, la guide dans des directions qui leur semblent louables. C'est d'ailleurs à cet effet qu'il sont élus. Toutefois, je refuse que mon pouvoir au sein de cette Fédération soit restreint à un vote, lors d'élections électorales. Je veux que l'Assemblée générale puisse être convoquée quand il sera nécessaire afin de mieux comprendre, critiquer et, à la limite,

influencer les décisions du C.A. De plus, je voudrais que l'Assemblée ait le pouvoir d'instaurer les processus d'amendement constitutionnel et de destitution de son C.E. Bref, je voudrais que l'Assemblée, moyennant qu'elle

adhère aux principes des droits de la personne, soit souveraine et suprême en son autorité.

Je n'ai jamais été satisfait que les bon citoyens représentant fait efficace. Vous ne pouvez jamais TOUJOURS avoir ce qui est juste à la fois. Et, quand vous le savez, il est parfois trop tard. Il me semble donc que le peuple doit pouvoir exercer un pouvoir plus direct quand la logique le lui permet.

Je trouve aussi essentiel que la population étudiante ait un pouvoir décisionnel réel, et non seulement une «influence morale» sur le C.A. L'ensemble de notre petite population, 2 puisque notre structure gouvernementale (l'Assemblée générale) nous le permet.

Mes amis, nous aurons le droit de nous joindre à payer des taxes et à être imposés sans nos autorités. Mais si, nous avons une belle occasion de nous acquiescer de nos responsabilités en participant à une véritable démocratie directe.

Résumons que cette Fédération nous appartient et que nous ne sommes pas obligés de faire comme toutes les autres institutions «démocratiques» dans la société. Selon Michel Foucault (un philosophe français), ce qui est important, c'est de réaliser qu'on peut faire autrement. Donc, votons NON aux amendements qui limitent l'autorité de l'Assemblée générale. Ayons confiance en notre intelligence et en notre capacité de prendre des décisions responsables. Nous sommes des étudiants universitaires, soyons dignes de cette distinction. Oui, nous risquons de trébucher, mais de moins nous aurons guéri, peut-être pour le reste de nos vies, à la liberté...

Eric Pierre Boucher
étudiant à l'École de droit
Bachelier de la
Faculté des arts

Babillard

Les grands explorateurs

Lundi le 3 novembre à 19h30 à l'Auditorium du pavillon Jeanne de Valois, sera présenté le deuxième d'une série de trois films-conférences. Le reportage portera sur la Chine, et le rôle que nous pouvons jouer en tant que citoyens.

Chinois: Le Ciel-Campus présente le film français *Anna Ox*, du 31 octobre au 2 novembre. Le film met en vedette Charlotte Gainsbourg et Gérard Lampin.

Le ciel chez Van Gogh: L'art présente, les 4 et 5 novembre prochains un film américain intitulé *Female Persuasion*.

Concert: La soprano Lisa Roy et le pianiste Roger Lord présenteront un concert au Monument Lefebvre de Monarocook, le samedi 8 novembre, à 20 heures. Le prix d'entrée est de 125 et 45.

Concert au Club: La soprano Lisa Roy, la clarinette Nathalie Deguelle, et le pianiste Roger Lord participeront à un concert midi, le mercredi 19 novembre prochain, au Triangle de la Faculté des Arts.

Conférence: Truong Vu-van, professeur de physique, présentera une conférence intitulée Les cristaux photoniques, le jeudi 30 octobre, de 19h30 à 19h45, au local D-116 du

Centre culturel Abernethy. Le ciel chez Van Gogh: L'art présente, les 4 et 5 novembre prochains un film américain intitulé *Female Persuasion*.

Concert: La soprano Lisa Roy et le pianiste Roger Lord présenteront un concert au Monument Lefebvre de Monarocook, le samedi 8 novembre, à 20 heures. Le prix d'entrée est de 125 et 45.

Concert au Club: La soprano Lisa Roy, la clarinette Nathalie Deguelle, et le pianiste Roger Lord participeront à un concert midi, le mercredi 19 novembre prochain, au Triangle de la Faculté des Arts.

Conférence: Truong Vu-van, professeur de physique, présentera une conférence intitulée Les cristaux photoniques, le jeudi 30 octobre, de 19h30 à 19h45, au local D-116 du

Pavillon Rémi-Bougeon. Info: 858-4393

Conférence: Louis Lapierre, de la Chaire d'études K.-C. Irving en développement durable, présentera une conférence sur les défis écologiques et sociaux associés au développement d'une industrie forestière à Chibouche, au Mexique, jeudi le 30 octobre prochain, au local 222 du pavillon P-A Landry.

Remerciement: 858-4393
Messe commémorative: Une messe commémorative sera célébrée le dimanche 2 novembre, 19h30, à l'église universitaire Notre-Dame d'Acadie. Les personnes ayant souffert d'un deuil au cours de l'année sont invitées à participer à cette célébration de la Trinité.

Ouvrages récents: Jusqu'au 6 novembre, la Galerie 12 du Centre culturel Abernethy présente les plus récents ouvrages de Francis Couturier, photographe, peintre, et professeur au Département d'arts visuels. Info: 858-4028

Résumé: Des étudiants de l'Université présenteront un concert varié, le vendredi 7 novembre, au local 0018 de la Faculté des Arts. Entrée libre.

Séminaire de l'orientation: Dans le cadre de la Semaine de

l'orientation, le Centre de planification de la carrière organise deux activités. La 1ère de l'emploi, le 4 novembre, et Que le meilleur gagne, le mercredi 3 novembre, du midi à trois heures, au bar étudiant l'Osmose. Description: 858-3737

Reunions disponibles pour les étudiants: qui sont membres immédiats de famille du pêcheurs, et des employés de la compagnie Produits de la mer de Goulet Co. Une preuve de cette relation doit accompagner la demande. La date limite pour faire sa demande est le 7 novembre. On peut se procurer un formulaire au local C-101 du Centre étudiant, auprès du service des heures et de l'aide financière.

Apprenons à nous connaître: Émission diffusée à midi, le dimanche, sur les ondes de CKUM FM. Cette semaine, l'animateur Gérard Éloane reçoit Bradshaw Diego Duffin, ainsi que Bruno Proulx, tous deux de l'Université de la Pérouse, afin de discuter de l'implication des étudiants étrangers dans la société d'accueil.

Conférence: Léon Thériault, professeur d'histoire, présentera l'histoire et l'œuvre des Religieuses hospitalières de

Saint-Joseph, lors d'une conférence qui débutera le 2 novembre prochain, à 14 heures, au local 222 du pavillon Pierre-A. Landry. Bienvenue aux personnes intéressées.

Assemblée générale extraordinaire: pour les étudiants internationaux, le vendredi 31 octobre, à 18 heures. On y traitera du choix du logo de l'AEUUM, et de la mise en place des comités de filiales. Le bureau exécutif devra également voter l'ensemble de la proposition étudiante à la grande Soirée Tropicale, et à la soirée sportive, toutes deux prévues le 8 novembre prochain. Info: Emmanuel, 853-6763

Conférence de Shelia Andrew, professeur d'histoire à l'Université St. Thomas. Elle présentera une conférence intitulée «Thinking the Chinese Ethnos», le mardi 4 novembre prochain, au local 211, Faculté des Arts. Mlle Andrew, spécialiste en histoire de la société académique, est l'invitée de la Département d'histoire, géographie et des Études académiques. Info: 858-4060 ou 8726.

Pâtisseries: La saison de pâtisseries public est déjà entamée au deux ans de Dioppe. Pour information sur les horaires, 877-7850.



AVIS DE CONVOCATION

Assemblée
générale
annuelle

Le mercredi 5 novembre 1997 - 13h30

Auditorium de l'édifice Jeanne-de-Valois

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Élection de la présidence d'assemblée
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de
l'assemblée générale du 30 octobre 1996
6. Modifications à la Constitution
7. Restructuration des unités académiques
8. États financiers au 30 septembre 1997
9. Clôture

FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON
État des résultats
Pour la période du 1er avril 97 au 30 septembre 97

	Budget	Reçu	Écart
REVENUS			
Contributions étudiantes (3435 étudiant-e-s)	355 900	136 000	(219 900)
Photocopieuses	15 300	5 548	(9 752)
Vente de publicité Le Front	30 400	5 707	(24 693)
Revenus autres	5 000	7 560	2 560
Projet Carrière-Éta 97	2 134	1 715	(419)
Revenus - dépanneur	82 900		(82 900)
Revenus activités sociales	0	10 400	10 400
TOTAL DES REVENUS	488 116	196 525	(291 591)

dépenses

Part des conseils étudiants	51 000	51 000	0
Part au centre étudiant	85 000	85 000	0
Adm. générale (annexe 1)	127 227	58 404	68 823
Médecins Académiques	39 900	6 700	33 200
Le Front (annexe 2)	38 498	8 384	30 114
AEAB	6 800	3 400	3 400
Le Monde	490	215	275
Écosystème	1 700	0	1 700
Périéquat (annexe 3)	6 594	2 000	4 594
Séj. est. étudiante internationale	2 700	1 400	1 300
Dons	5 900	900	5 000
Achat d'articles	1 500	360	1 140
Press-traction	1 230	0	1 230
Chiens et impavide	5 000	0	5 000
Combustibles, Congés & Déplacements	7 800	9 627	9 627
Fournitures de photocopies	7 500	1 456	6 044
Communications (annexe 4)	8 900	774	7 126
Activités sociales	2 000	14 306	(12 306)
Luttes socio-culturelles	4 900	0	4 900
Emplois d'été	7 100	6 675	425
Dépenses - dépanneur	83 747		83 747
TOTAL DES DÉPENSES	488 116	264 081	264 081

SURPLUS/DÉFICIT 0

FÉECUM



Rapport du Comité d'étude sur la Constitution

Introduction

La Constitution d'un organisme est constituée du cadre légal qui détermine son existence, sa structure et son fonctionnement. En fait, la Constitution est aussi un outil de référence qui énoncé le pouvoir des élus et les procédures que ceux-ci doivent entamer dans l'exercice de leurs fonctions. Il est donc primordial que son contenu reflète les réalités concrètes de son environnement immédiat.

L'exercice de réviser une Constitution n'est pas un exercice sans difficultés. À l'intérieur de ses travaux, le Comité d'étude a dû tenir compte d'un certain nombre de facteurs, avec des prépondérances de différentes énergies. Avant de recommander les amendements appropriés, nous avons tenu compte de la rigidité de certaines dispositions, de l'historique de certaines autres, de contextes politiques dans lequel la Fédération intervient et surtout des précédents d'amendements prévus par la Constitution. Pour le Comité, il était capital que les recommandations soient réalisables et applicables au contexte actuel.

Remarques générales

Lorsque le Comité a pris connaissance du mandat qu'il s'était vu confié, il a voulu établir des objectifs de travail bien précis. D'abord, il devait tracer les limites et le cadre de ses travaux. Ceci nous a amenés à nous pencher sur les recommandations du Comité d'étude formé en 1993, par la présidente du Tépique, Pascale Paulin. Le rapport de ce Comité, d'ailleurs très exhaustif, recommandait une restructuration complète et drastique de la Fédération. Pour cette raison, le Comité d'étude 1997 n'a pas tenu compte des recommandations contenues dans le rapport. Le Comité a alors convenu qu'il n'était pas approprié de remettre en cause la pertinence des instances décisionnelles de la Fédération. Il s'est alors entendu pour réviser l'ensemble du contenu de la Constitution et de le rendre le plus conforme possible à la réalité actuelle dans laquelle opère la Fédération.

À sa réunion du 19 octobre dernier, le conseil d'administration de la FÉECUM a adopté seize amendements constitutionnels.

Ces amendements seront soumis à l'Assemblée générale des étudiants le mercredi 5 novembre prochain afin d'être ratifiés, amendés ou rejetés.

En raison du manque d'espace dans le journal, il a été impossible d'insérer la constitution en entier. Des copies de la constitution sont disponibles à la réception de la FÉECUM. Voici donc les amendements proposés:

Amendement #1

Article 5, ajout de l'alinéa c):

"Au" est défini comme étant le 1er avril au 31 mars de chaque année."

Amendement #2

Article 8, alinéa a) remplace partie du texte par "temps complet"

Amendement #3

Article 9 remplace Structure générale par: **GOUVERNEMENT**

Le gouvernement est composé de l'Assemblée générale, du conseil d'administration et du comité exécutif.

Amendement #4

Article 10, alinéa a) ajout: "... d'administration."

Amendement #5

Article 15, alinéa b) ajout:

" Elle a le rôle d'informer les membres vis-à-vis les procédures d'assemblées délibérantes."

Amendement #6

Article 52, modification de la phrase:

L'Assemblée générale est l'autorité suprême de la Fédération, en ce sens ...



Rapport du Comité d'étude sur la Constitution

Amendement #7

Article 13, alinéa b)
Article 14, alinéa a)
Article 16, alinéa b)
Article 19, alinéa a)
Article 20, alinéa b), c), d)
Article 21
Article 22, alinéa a)
Article 23, alinéa a)
Article 25
Article 26
Article 27
Article 28, alinéa a)
Article 34
Article 39

Remplacer "vice-présidence interne" par "vice-présidence services et administration" et "vice-présidence académique et sociale" par "vice-présidence académique".

Ceci unifie les transferts de responsabilité de la vice-présidence académique à la vice-présidence services et administration décrites aux articles 15 et 21.

Article 25, retrait de l'alinéa a), c), d) pour être transférés à l'article 27, alinéa b) m), n).

Amendement #8

Article 14, alinéa a)
Remplacer "l'ensemble de la Fédération" par "l'association en question"

Amendement #9

Article 15
Retrait des alinéas c) et f)

Amendement #10

Article 16, ajout de:
"Le Conseil gère les affaires et les biens de la Fédération"

Article 16, ajout de l'alinéa l):
établir les règlements relatifs à la nomination, aux fonctions, aux devoirs et à la destitution de tout agent, dirigeant et employé de la Fédération, le cas échéant qu'ils doivent fournir à la compagnie et leur rémunération;

Article 16, ajout de l'alinéa m):
convoquer la tenue des assemblées générales et des assemblées générales spéciales en spécifiant la date, le lieu, le temps et en déterminant l'ordre du jour;

Article 16, ajout de l'alinéa n):
mettre la conduite des affaires de la Fédération sous tous les autres aspects non autrement prévus par les Lois du Nouveau-Brunswick;

Amendement #11

Article 19
Ajouter : cinq jours ouvrables à l'exception des périodes de congé justifié par l'Université.

Amendement #12

Article 2, ajout de l'alinéa j):
siège au Bureau de direction du Sénat académique de l'Université de Moncton en tant que représentant des étudiants et des étudiantes du Centre universitaire de Moncton

Amendement #13

Article 28 et 29 deviennent un CHAPITRE indépendant.

Amendement #14

Article 29
Paragraphe 1, 1ère ligne
Ajouter de "la l'exception d'un membre du Comité exécutif"

Paragraphe 4, 5e ligne
Remplacer le "conseil d'administration" par "l'association"

Amendement #15

Article 30, remplacer texte par:
Le bureau de direction de la Fédération est composé de la direction générale et du secrétaire administratif.

retrait de l'alinéa b)

Retrait de l'article 31

Amendement #16

Article 41, alinéa b)
Remplacer une partie du texte par:
"seulement lorsque l'assemblée générale des étudiants et étudiantes l'a ratifié, avec ou sans amendements."

BAGUES DE FINISSANTS

de

La Mine d'Or

La Bibliothèque La Mine d'Or est le distributeur exclusif de bagues de finissants pour l'Université de Moncton.

Le personnel de La Mine d'Or sera disponible pour assister les étudiants des facultés suivantes à choisir leurs bagues. Voir ci-bas pour les endroits et dates.

le 3 novembre

**Éducation physique et loisirs
Sciences infirmières/nutrition
Études familiales**
Lieu - Pavillon Jacqueline Bouchard
11 h à 14 h

le 4 novembre

**Faculté des sciences sociales
École de services sociaux**
Lieu - Taillon
11 h à 13 h 30

le 5 novembre

**Faculté sciences/éducation
École de génie**
Lieu - Rémi Rossignol
1er étage, dans la rotonde
11 h à 14 h

le 6 novembre

**Faculté administration
École de droit
Faculté des arts**
Lieu - Faculté administration
Plancher principal, porte principale
11 h à 14 h

Livraison garantie
pour Noël

S'il vous est plus commode, venez nous
visiter au magasin.

 **La Mine d'Or**
Place Champlain, Dieppe, NB
(506) 857-1980

Arts et spectacles

France Daigle explore le multimédia avec l'aide de l'Université

André Godin

Pour la première fois de son histoire, l'Université de Moncton a le rare privilège d'accueillir un dérivé en résidence. Il s'agit de la romancière monctonienne France Daigle. En effet, depuis le mois de septembre, l'auteure de huit romans et de la pièce de théâtre Moncton-Sable occupe un bureau au 115 de la Faculté des Arts. De cet endroit, elle travaille sur un projet de roman multimédia, et sa porte est toujours ouverte aux gens qui veulent la rencontrer.

Il n'est d'ailleurs pas surprenant de retrouver France Daigle à l'intérieur des murs de l'Université. Peu d'écrivains ont connu un aussi bon rapport avec la critique universitaire. Depuis plusieurs années, on la décrit, tant dans les médias populaires, comme une «grande» artiste, une des plus importantes en Acadie. On pourrait se demander si France Daigle n'a pas cherché joste-

ment à se conformer aux attentes de la critique. Ce à quoi l'écrivain explique: «Je n'ai pas peur de la critique, mais mon œuvre se construit en relation avec la critique.

[...] Je suis ouverte aux changements, ouverte aux suggestions». Cette conscience de la réception contribue à faire des romans de France Daigle des œuvres «ouvertes» qui laissent beaucoup de place à l'interprétation du lecteur.

Il semble donc tout naturel que cet dérivé, qui fait déjà des romans très «interactifs», se lance dans le multimédia. Présentement, France Daigle œuvre dans deux rôles. L'un, à peine avoué, est celui d'un scénariste de jeunes de 16 à 18 ans. L'autre, plus officiel, est celui d'un roman interactif. «Il pourrait y avoir un paragraphe qui apparaîtrait et puis il y aurait trois mots sur lesquels on pourrait cliquer. Chaque mot amène différentes possibilités», résume France Daigle. Il n'est pas

question ici cependant d'un «livre» dont vous lisez le contenu. «Il est bien important que le texte ait une dimension littéraire», précise l'auteure. La disposition visuelle sera également très importante. Depuis l'imprimerie, la présentation des textes dans les livres est presque toujours la même.

Avec le vidéotexte cependant, on peut avoir des mots et des lettres qui disparaissent et réapparaissent, qui bougent sur l'écran et qui, dans le fond, peuvent faire à peu près l'impression que l'on veut. L'auteure a bien hâte d'explorer toutes ces possibilités puisque la graphie reste peut-être l'aspect le plus sous-exploité de la littérature.

Pour le moment, les projets de France Daigle restent simplement au stade de la conception. Cependant, elle a l'intention d'offrir une conférence pendant la semaine des arts pour présenter les résultats de son stage à l'Université. Et qui sait? Peut-être allons-nous voir ses œuvres décoller nos écrans d'ordinateurs dans un avenir prochain?

Les Médias Acadiciens Universitaires Inc., l'organisme qui gère les opérations de la station de radio CKUM, est à la recherche d'un représentant ou d'une représentante de la communauté pour siéger sur son Conseil d'administration.

Le représentant ou la représentante sera en poste jusqu'au mois d'avril 1998. Avoir un intérêt pour le milieu médiatique et le marketing serait un atout.

Vous devez présenter votre candidature par lettre au président des MAUI, Erik De Pokomandy, avant le vendredi 7 novembre 1997 à l'adresse suivante:

Médias Acadiciens Universitaires Inc.
Centre étudiant
Local B-202
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

Arts et spectacles

Des chevaux et des hommes

Dawn Smyth

Si l'exposition avait été sous une tente plus sombre, j'aurais pu penser que Francis Coutellier avait une crainte morbide des bateaux et des chevaux.

Mais les couleurs primaires se côtoyaient en toute pureté, la profondeur presque enfantine faisait inmanquablement sourire, et la figure répète de l'artiste nous assurait que ses œuvres ne parlaient pas de peur. Du moins, pas cette fois-ci.

Avec plus de 200 expositions dans sa poche, dont 30 en solo, Francis Coutellier est, ce qu'on pourrait appeler, un artiste qui a réussi. Les œuvres de ce touche-

-à-tout-nail de Belgique sont connues internationalement, et avec raison. S'il se spécialise principalement en photographie et en dessin, il note que Coutellier ne s'arrête pas qu'à ces médiums. Il fait également de la peinture, de la sculpture, etc.

Professeur au Département des arts visuels de l'Université de Moncton depuis 1969, Coutellier est aussi reconnu et apprécié par le milieu culturel monctonien. La preuve, la clôture de la crémé s'était déplacée samedi dernier pour admirer son exposition (et prendre un verre de vin) à la Galerie 12 du Centre culturel Abénodien.

Si les œuvres belis-

santes de Coutellier ne sont pas les expositions thématiques, celle n'enlève rien du tout au sentiment général. La peinture grise et la photographie de Coutellier étaient très pris de la base, sans pour autant être simplistes. Il n'y avait pas de lourdeur inutile, ni de morale flagrant. Et l'exposition, qui était presque un récit de voyage, valait le déplacement. Tout simplement.

Vous pourriez admirer les œuvres de Coutellier jusqu'au 6 novembre 1997, à la Galerie 12 du Centre culturel Abénodien. (Profitez-en pour glisser vers la Galerie sans non où sont exposées les œuvres de Tatiana Kellner et Nigel Gauthier.)



Un Instant d'Innocence ou un moment de culpabilité

Généviève Sara Grenier

Tous soirs, les films américains ne s'écroulent et ne commencent pas qu'ils sont prévisibles et machins, parce qu'ils reposent sur des effets spéciaux et des budgets de plusieurs millions de dollars;

et finalement, parce qu'ils exagèrent sur le nombre de fois qu'ils peuvent faire des scènes... Free Willy 3? (Gros soupir.) C'est alors que je fais ces films dits clichés, et que je me disais vers d'autres qui n'ont aucune trace du rouge, blanc et bleu. Le

Ciné-Campus n'est habituellement un excellent moyen.

Le film présenté du 24 au 26 octobre, au local 363 de l'édifice Jacqueline-Bouchard, était Un instant d'Innocence, réalisé en Iran par Mohsen Makhmalbaf.

Les cinéphiles rencontreront donc

un ancien policier d'une quarantaine d'années, qui se rend à Téhéran, les personnages ne manquent guère, et il ne présente pas la peine d'analyser chacun leurs points de vue tant ils sont unidimensionnels. Le réalisateur Mohsen Makhmalbaf rate non seulement son film original, mais son film secondaire également. Parfois, les scènes sont tellement longues et insensées, que les cinéphiles n'ont même pas besoin d'acheter du pop-corn. Ils peuvent retourner chez eux et en faire dans le micro-onde, le manger, et ensuite revenir visionner le film sans crainte d'en avoir mangé des bouts.

Le film bruste les cinéphiles, parce que les personnages n'évoluent pas. De plus, le réalisateur ne permet pas d'identification. On ne répond pas aux questions, et on analyse pas à l'encre, mais on se dit, et non en raison des réflexions suscitées par le film.

Un Instant d'Innocence n'a tellement déçu qu'il y a eu des moments où je me sentais coupable parce que j'imaginais comment on réalisait américains machos, pourtant complicité sur un budget colossal ainsi que des effets spéciaux, pourtant en analysant le contenu.

Ceci étant dit, je crois que je vais vous encourager à aller voir Free Willy 3 au lieu de ce film. Pensez-vous que la baleine va crever cette fois? Moi non plus. (Gros soupir.)

LES GRANDS EXPLORATEURS
présentée par **Sun Life**

Chine
insolite des minorités

En collaboration avec **EDUCATION CULTURELLE**

commentée sur scène par **JEAN-PIERRE VALENTIN**

Le lundi 3 novembre 1997 à 19 h 30
Pavillon Jeanne-de-Valois U de M Éudiantiens : 5\$ et Autres : 10\$

RÉSEAU DE BILLETTERIE DU GRAND MONCTON • 858-4554

Logos: Sun Life, Education Culturelle, Université de Moncton, Réseau de billetterie du Grand Moncton, etc.

Arts et spectacles

Une Évangéline perdue et retrouvée

Natacha Noël

La pièce Évangéline Dénoue était présentée samedi soir dernier au théâtre Capital à guichet fermé. Les quatre personnages sont interprétés par Viola Léger pour Évangéline, Clarence Poirier pour le Breton, Bertrand Dugas pour le passeur scolaire, et Ivan Vanhecke pour le rabbin. La pièce a commencé tranquillement, et les personnages sont entrés sur scène un à la fois. Au fur et à mesure, on apprend qu'il s'agit de quatre exilés, dont trois très âgés. Seul le passeur semble être âgé dans la quarantaine, et ces personnages possèdent des

racines d'un peu partout dans le monde. Dès qu'on entend la voix de Viola Léger, il semble que celle de l'Acadie revient. On remarque que le public de tout âge est représenté dans un autre monde. L'espoir, l'amour, la vieillesse, la vie, et une foule d'autres thèmes sont représentés tout au long de la pièce.

Évangéline Dénoue, c'est l'histoire d'une femme d'âge mûre qui a tout perdu de sa chère et merveilleuse Acadie: ses amours, sa famille, sa jeunesse, la vie qu'elle doit laisser derrière elle, etc. On découvre qu'Évangéline a déménagé à Montréal avec un des fils et sa famille. Elle fera un

jour la rencontre de trois personnes qui changeront sa vie. Tout au long de la pièce, les personnages racontent les nombreuses épreuves importantes de leurs vies, ainsi que ceux de la vie de tous les jours. Évangéline et le Breton tombent amoureux l'un de l'autre, ce qui lui donnera un peu plus d'espoir. Elle pense alors au bonheur rêvé si beau, mais rien ne se réalise, car vers la fin de la pièce, en raison de son âge avancé, le Breton succombera à une crise cardiaque.

Cette pièce est à caractère comique et humoristique d'un bout à l'autre. Il faut aussi souligner le travail des autres acteurs

de talent dans cette production. Ils font autant rire que Viola Léger. Ils se rendent intéressants, et on remarque l'excellent travail des légères accents, qui ne sont pas les leurs, mais qui collent tout à fait aux personnages. Je parle ainsi de Clarence Poirier (le Breton) ainsi qu'Ivan Vanhecke dans le rôle du rabbin.

On se rend compte qu'Évangéline, de même que les trois autres, est une très charmante personne qui n'a pas peur d'affirmer qui elle est.

Aussi, le public en tombe amoureux, car c'est une racontante d'histoires aussi intrigantes que passionnantes. Elle l'adore

tellement son Acadie. C'est une femme courageuse et elle n'aime pas lorsque le Breton la compare à celle que l'on connaît tous sous le nom d'Évangéline Bellefleur; elle qui cherche son Gabriel. L'Évangéline de la pièce a plus d'ambition et plus de choses à accomplir que celle de Grand-Pré.

Bref, Évangéline Dénoue est la renaissance d'une héroïne acadienne exilée. C'est aussi un genre de moquerie du poème de Henry Wadsworth Longfellow. La pièce, qui s'avère être un succès, sera en tournée à divers endroits au Nouveau-Brunswick jusqu'au 2 novembre prochain.

Danielle (Montréal), Denis Richard (N.B.) et
Marie Denise Pelletier (Québec)
 LE JEUDI 13 NOVEMBRE Théâtre Capital 19 h 30

Daniel Boucher (Montréal), Jean-Louis Daulne
 (Belgique) et **Francine Raymond** (Québec)
 LE VENDREDI 14 NOVEMBRE Théâtre Capital 19 h 30

Trans-Acadie (N.B.), Isabelle Longnus
 (Montréal) et **Jean Leloup** (Québec)
 LE SAMEDI 15 NOVEMBRE Club L'Ensemble 19 h 30

RÉSEAU DE BILLETTERIE DU GRAND MONCTON 858-4554

Arts et spectacles

Mercredi musique

Lianne Godin

Le mercredi 22 octobre dernier, le Département de musique de l'Université de Moncton, en collaboration avec le quartet Arthur-LeBlanc, présentait dans l'aire d'exposition de la Faculté des arts, un mercredi de musique de chambre. Le concert s'est alors traduit par un mélange de simplicité et d'humour qui a grandement

charmé l'auditoire.

En première partie, nous avons pu entendre quatre des huit pièces de l'opus 85 (1909) de Max Bruch, musicien européen très respecté en raison de ses qualités de créateur. Ses mélodies, qui étaient interprétées par Nathalie DeGrâce (clarinette), Jean-Luc Plourde (alto) et Roger Lord (piano), nous transportaient d'une scène à l'autre, en portant

d'une musique sensible, douce et raffinée, jusqu'à un style plus vif et d'ordre fantasmatique. Le public restait attentif entre chacune des prestations, et admirait de ce fait la très grande concentration des interprètes, en réservant les applaudissements pour la fin.

La seconde partie du concert était inspirée des oeuvres de Johannes Brahms et cette fois, Nadia Francavilla (vio-

lon) accompagnait l'alto et le piano. L'audience en trois parties a couvert le pas sur un air chaleureux et aéré. Le concerto fut sans aucun doute la pièce la plus appréciée et la plus applaudie de toutes avec ses deux thèmes diamétralement différents, car en lançant alors à haute voix plusieurs compliments à l'intention des musiciens. La finale, soit allegro con brio, était pour sa part entraînante et a mag-

nifiquement bien clôturé l'événement.

Au prochain concert, lequel aura lieu le mercredi 19 novembre, il sera possible d'entendre la voix de Lisa Roy accompagnée de Nathalie DeGrâce à la clarinette et de Roger Lord au piano. Tous trois tenteront de nous faire revivre des oeuvres de Schubert, Schumann, Sphar et de Vaughan Williams. C'est donc une invitation.

Deux pianos, huit mains:

concert classique sous une autre forme

Philippe Ricard

Le Département de musique de l'Université de Moncton présentait vendredi soir devant la salle de spectacle du Pavillon Jeanne-de-Valois le concert Deux pianos, huit mains mettant en vedette Janet Hammett, Richard Boulanger, Lynn Johnson et Terence Dawson. Pendant près de deux heures, les quatre pianistes ont interprété devant un auditoire restreint, mais attentif, des oeuvres de compositeurs tels que Gounod, Debussy,

Bach, Mozart et Weber.

D'entrée de jeu la renommée du quatuor n'était pas à faire, chacun d'eux détient des diplômes dans des conservatoires de musique d'un peu partout à travers le monde. Cependant, l'association des quatre artistes dans un projet comme celui-ci est assez innovatrice parce que le concert Deux pianos, huit mains relève d'un concept qui est rarement utilisé dans les sphères de la musique classique. En effet, les quatre musiciens jouent en même temps sur un seul et

unique instrument, un piano qui comprend un clavier à chacune des deux extrémités.

Même si la majorité des spectateurs qui ont assisté à la représentation étaient des étudiants du Département de musique de l'Université de Moncton, les pièces interprétées auraient pu plaire à un public plus large et peut-être même connaître en matière de musique classique. Entre autres, les oeuvres «Invitation à la danse» de Carl Maria von Weber et «Diama, Grande Valse de Concert» d'Édouard Holois sont à la fois accessibles et agréables à écouter grâce à des rythmes

cadencés et harmonieux. Les quatre musiciens ont su adapter ces pièces de façon sobre, sans faire d'exposition inutile de leur talent. Ils ont également contribué à créer une ambiance chaleureuse en prenant la parole entre les pièces, établissant ainsi un contact direct avec le public et brisant le mythe du concert classique sérieux. Les quatre pianistes ont aussi démontré beaucoup d'humour avant l'interprétation de la dernière oeuvre, en entrant sur scène costumés de bouleds westiens. Les superbes bottes de cow-boy rouges de Janet Hammett en ont fait très plaisir d'un. La

foule a semblé apprécier le spectacle, car elle a réservé une ovation debout aux quatre musiciens à la toute fin.

Le seul point noir au tableau de cette soirée est sans doute le faible nombre de personnes présentes dans la salle de concert du Pavillon Jeanne-de-Valois. La renommée des artistes présents ainsi que l'originalité conceptuelle du concert Deux pianos, huit mains n'ont pas suffi à attirer le grand public. Dommage, car le spectacle de vendredi n'avait rien en commun avec les concerts de musique classique habituels.

Ciné-Campus
1997-1998 Moncton

ANNA OZ

31 oct. 1-2 novembre, à 20h

France, 1997, 98 min.

Réal. : Éric Rochant, avec Charlotte Gainsbourg, Gérard Lanvin, Grégori Derangère...

UNIVERSITÉ DE MONCTON
Télécommunications
Service des loisirs et spectacles

Édifice Jacqueline-Bouchard (Local 163)
Pour renseignements : (506) 858-3712



Sports

Hockey universitaire

Les joutes se suivent mais ne se ressemblent pas...

Francis LESSARD

Les joueurs de l'entraîneur Pierre Bellevue ont offert de bonnes performances la semaine dernière en montant la main sur trois des six points disponibles. Après avoir servi une ligne de hockey aux Panthers de l'U-de Prince-Édouard mercredi dernier, les Aigles Bleus ont fait match nul 3 à 3 contre Saint-Mary's samedi, avant de basculer pendant contre les 3 M de l'Université Saint-François Xavier dimanche soir.

3 P-E 2, UdeM 6

Les unités spéciales du Bleu et Or ont fait toute la différence dans ce match au cours duquel les Aigles ont inscrit cinq buts en avantage numérique, et c'est en désavantage. Non Blues semblaient tellement moins préparés que lors de la joute contre Saint-Thomé l'U de la rencontre et ils ont converti la majorité de leur chance de marquer.

L'équipe de l'Université a réussi un tour du chapeau de doubleur puisque Jérémy Canis, Dominic Beaudin et le frappeur senior Luc Cormier, ont tous réussi deux buts chacun. Canis, qui s'est vu décerner le titre de joueur du match, effectuant un retour au jeu suite à une blessure au cou, il était dominant sur le glace, autant physiquement qu'offensivement, tout comme la majorité des joueurs des Aigles. « L'équipe a bien joué et on a été très discipliné. Plus nous avons dit que c'est les unités spéciales qui faisaient la différence et c'est ce qui est arrivé », déclare le capitaine aller droit.

Devant le cage des Blues, Sébastien Dupuis obtient son premier départ de la saison et il a très bien fait repoussant 23 des 25 tirs dirigés contre lui. Craig Johnson, le gardien de l'U, a connu une soirée de travail très chargé puisqu'il a fait face à 39 tirs. Les marqueurs de l'U-P-E ont été Mike Harding et Gordon Walsh. Un des fans seules spectaculaires de la rencontre a été la seule mise en échec qu'a donné Daniel Godbout à un désavantage. Simon, Ce dernier s'est vu expulser totalement de l'aire de jeu de la bande pour avoir tenté pris des coups de pied qui donne accès au ventrière des Aigles.

UdeM 3, Saint-Mary's 3

Les Aigles ont combié un déficit de 2 à 0 en deuxième période pour finalement notifier un verdict nul.



Le joueur recrue Luc Cormier a été menaçant tout au long de la rencontre. Il a d'ailleurs inscrit ses deux premiers filets de la saison.

de 3 à 3 des Hardies de Saint-Mary's, samedi soir, alors qu'ils étaient les visiteurs.

Les joueurs de l'UdeM ont marqué trois buts en l'espace de 11:44 pour transformer un tir en avantage de 3 à 2.

Les marqueurs des Aigles ont été Sébastien Lessard, Mario Cormier et Martin Lalonde. Brian McKay des Hardies a ramené les deux formations à la case départ à 12:06 en troisième alors qu'il marquait le but égalisateur.

Claude Fernet a offert une performance hors du commun puisqu'il a repoussé 37 de 40 tirs contre lui. Son homologues de la formation d'UdeM, un diabolisme Stewart, s'est fait face qu'à 28 tentatives. Le capitaine des Aigles, Martin Lalonde, a mal essayé une mise en échec et s'est blessé à l'aine droite. Selon lui, il devrait être en semaine samedi prochain, contre UNB.

Athlètes de la semaine

Bikema Lex Tibompingla, originaire de Congo, et Nadine Jailler, de Brunswick, ont été nommés athlètes de la semaine à l'Université de Moncton pour la période du 20 au 28 octobre.

Au soccer féminin, la gardienne de but Nadine Jailler a fait preuve de leadership en plus d'exceller au jeu lors des deux parties de la fin de semaine. Elle a obtenu un blanchissage vendredi dernier contre l'Université de Nouveau-

UdeM 2, St-F-X 9

Un tel sort bien triste qui attendait les joueurs de Pierre Bellevue à Antigonish, en Nouvelle-Écosse. Selon les dires de l'entraîneur, les joueurs des X-men ont eu un comportement antipatriotique à l'égard de ses joueurs, qui se sont fait vaincre par la marque de 9 à 2, comme quoi, les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas.

Le Bleu et Or qui disputait sa deuxième partie au cours de 24 heures, s'est finalement fait humilié par une bonne équipe de hockey, mais par une équipe sans classe. « On a beau avoir une jeune équipe en reconstruction, on s'est pas une raison pour qu'on se fasse traiter de la sorte », déclare le mentor des Aigles.

M. Bellevue fait référence aux nombreuses piteuses qu'on fait les joueurs des X-men pour marquer les vices, alors que les Blues

menaient 4 à 0 après deux périodes. Charles Bourgoin, l'entraîneur de M. Bellevue, en a vu bien d'autres. Ce grand moment sur plusieurs camps et dédoublés, c'est parfois une prise de bois avec des joueurs de l'autre équipe, leur demandant qu'ils croient être et combien de championnats canadiens ils avaient à leur actif.

Tanaisi, Érika et Guy Lessard, deux joueurs que l'Université de Moncton a failli avoir dans ses rangs, ont été les blues noirs des Aigles tout au

long de la soirée. Les marqueurs des Aigles ont été Mario Cormier et Sébastien Lessard. Claude Fernet et Sébastien Dupuis se sont partagé 40 tirs lors de ce match.

La prochaine partie des Aigles aura lieu à l'Arna Jean-Louis Lévesque, samedi prochain, alors que les puissants Varsity Reds de UNB seront les visiteurs, et ce, dès 19 heures. En ce moment, les Aigles sont présentement bon deuxième de la section MacAdam avec une fiche de 2 victoires, 2 défaites et une nulle.

Résultats de la rencontre sportive de l'ASIA à Saint-François Xavier

Les équipes masculine et féminine de cross-country de l'Université de Moncton étaient à l'Université Saint-François Xavier, en fin de semaine, dans le cadre d'une rencontre sportive de l'ASIA. Voici les résultats qu'ont fait nos Bleus(e)s.

Chez les hommes, au 10 km course...

Yves Gagnon, 26 avec un temps de 33:34
Yohan Boud, 36e avec un chrono de 36:59
Steve Pelletier, 31e avec un temps de 39:01
David Pelletier, 36e avec un chrono de 42:04
Marcel Roy, 28e avec un temps de 45:55

Chez les femmes, dans une autre épreuve de course...

Molly Mills, 20e avec un chrono de 22:55
Nathalie Collin, 21e avec un temps de 23:02
Anne Guimond, 31e avec un chrono de 25:38
M. Carget, 32e avec un temps de 26:05

Sports U de M

Un accent sur l'excellence sportive

Hockey - Arna Jean-Louis-Lévesque
Samedi 1er novembre, à 19 h : UNB à l'U de M
Dimanche 2 novembre, à 14 h : MTA à l'U de M



Principaux commanditaires
Banque Nationale
Air Canada/Air Nova - Ziggy's/Pat Tuesday's



UNIVERSITÉ DE MONCTON

Un accent sur l'excellence sportive

Sports

Soccer féminin universitaire

À un poteau des séries

Kevin Hubert

Les Angles bleus de l'Université du Manicou ont conclu leur saison régulière dimanche dernier à domicile face aux Sea Hawks de Memorial University. Et leur fallait absolument une victoire pour continuer la saison jusqu'aux séries éliminatoires. Les Angles se sont inclinés par la marque de 1-0.

Dès le début du match, l'enthousiasme était au maximum. En première demie, les Angles ont chahuté deux hommes, chanté de victoire, mais il n'y a eu aucun but.

Les Angles bleus étaient débordés dans leur territoire dès la reprise du jeu. À plusieurs reprises, elles ont dû se défendre (habilement) en défensive et contrer les attaques répétées de l'équipe adverse.

L'invincible devait arriver. En sachant qu'il fallait absolument une victoire, l'entraîneur-chef Mathieu Léger y est allé du tout pour le tout, en jouant avec trois



attaquantes, au lieu de deux comme à l'habitude. Le seul but de la partie est venue vers la 35e minute du jeu, alors que Sarah Arnett de MUN a réussi à déjouer la gardienne de but Nadine Jallier. Les Angles ont tout tenté en fin de match, mais seule la balle bloquée à min 85 a été le moment de Manicou. Dès que des buts, les porteurs sont nos meilleurs amis.

Dans l'autre partie de la semaine, les Angles se sont distingués à l'extérieur pour affron-

ter les premiers de division (Vanier Red de UNB). Le filin d'action du Sylvester Stallone (écrit dans l'autobiographie) a semblé motiver les Angles bleus. Le Vanier Red de UNB en a vu de toutes les couleurs vendues face aux Angles. Elles ont réussi à soutenir un record nul de 0-0 bien minuit hors à une équipe classée parmi les dix meilleures au pays. C'est Nadine Jallier qui a réussi le jeu blanc.

Encore une fois, on a tout tenté

dans cette partie, mais la chance n'est pas du côté des Angles. En première demie, l'équipe dirigée par Mathieu Léger a dominé, et voilà le poteau des buts (sérieux) à sauter UNB.

L'entraîneur-chef Mathieu Léger est bien satisfait du travail de l'équipe cette année. «Les filles ont tout donné jusqu'à la fin. De plus, nous avons atteint tous les objectifs que nous nous étions fixés au début de la saison», affirme M. Léger. La compétition était finie jusqu'à son dernier match. «On a pu en la tâche facile contre Memorial», analyse l'entraîneur-chef.

Les joueuses sont elles aussi bien satisfaites de leur saison. «C'est décevant d'arriver si près des séries éliminatoires, affirme la capitaine Caroline Laproche. Mais ensemble, nous sommes satisfaites de notre saison, conclut-elle.

Malgré la déception de dimanche, les joueuses doivent être fières de leur saison, puisqu'elles ont établi plusieurs records d'équipe. La

liste est longue (plus de victoires en saison (4), plus de buts marqués dans une saison (10), moins de buts encaissés dans une saison (10), moins de défaites dans une saison (7), meilleure séquence de victoires (2), plus de victoires sur la route (7), entre autres). De plus, l'équipe a trouvé la marque tant attendue en Chantal Robichaud, qui a réussi six buts (record d'équipe). La fiche finale de l'équipe est donc de 4 victoires, 7 défaites et deux matchs nuls.

Les Angles bleus perdant seulement une journée l'an prochain (Charlottetown). C'est donc dans que le noyau de l'équipe sera identique. À ce groupe de joueuses, se joignent d'autres recrues aussi compétitives que celles de cette année (Chantal Robichaud, Isabelle Cormier et Julie Durost entre autres).

Il est à souligner que les arrivées de l'ASMA se dérouleront à UNB à compter du vendredi. Une seule équipe de l'Atlantique sera du championnat canadien, qui aura lieu à l'Université Laval.

Un très long chemin sans victoires pour les Aigles

Natacha Noël

Nous osons déplorer leur dernier match de la saison à domicile dimanche dernier face aux Sea Hawks de l'Université Memorial de Terre-Neuve. Les Aigles se sont inclinés par la marque de 2 à 1. En première demie, le Blues et Or a déployé ses ailes en comptant le premier but à environ dix minutes après le début de la partie. «Il faut garder une bonne intensité ainsi qu'un jeu constant. Peut-être que c'est la question de la forme physique», a expliqué l'entraîneur-chef Alain Bourget. Nos osons se sont envolés une seconde fois en inscrivant un autre but, qui leur a malheureusement été refusé. Par la suite, l'entraîneur fut devant aux Sea Hawks, lorsque ils ont eu droit à un lancer de pénalité, ce qui leur a permis d'égaliser la marque à 1-1. Les Aigles se sont faits dominer durant toute la demie, «sauf à quelques reprises», où ils ont eu des chances de marquer, mais sans succès. Dès les premières minutes de la deuxième demie, Memorial parvient sans diffi-

cultés à franchir le filer de nos sixième, amenant la marque à 2-1. Les Aigles ont ensuite eu quelques belles chances de marquer, mais n'ont pu atteindre la cible.

Quant aux choses qui n'ont pas bien fonctionné cette saison, Bourget a déclaré qu'il voulait plutôt parler de celles qui avaient fonctionné. «On a des recrues qui ont démontré beaucoup de combativité sur le terrain. C'est difficile pour un jeune qui sort du secondaire de rentrer, car le niveau universitaire est complètement différent. Je pense que de toutes les équipes de l'Atlantique du circuit universitaire, nous formons l'équipe la plus jeune. On avait deux joueurs d'expérience dans l'équipe. Les joueurs ne savaient pas à quoi s'attendre, c'est le manque d'expérience. Dès l'an prochain, on va commencer à gagner. La différence entre le jeu universitaire et secondaire est le niveau technique, le style de jeu, plus de talent et de compétition, les exigences de l'entraîneur, etc.», a affirmé le joueur recrue des Aigles, Stéphane Carrière.

«Malgré les défaites, les jeunes reviennent toujours avec enthousiasme. C'est une bonne chose. Avant tout, recrues sur l'équipe parfaite fait que c'est difficile pour s'importe quelle équipe. Je suis très intéressé à revenir l'an prochain si Alain est là», a expliqué l'assistant entraîneur, Richard Charbonneau. De son côté, Carrier a ajouté que l'équipe de cette année, avec ses recrues assistant une bonne occasion, fera que l'expérience acquise portera fruit l'an prochain.

M. Bourget et son assistant Ouchemien sont intéressés à placer au moins quelques joueurs dans la ligue de soccer intérieure de Moncton (Kodak), ce qui leur permettra de travailler techniquement le ballon à l'entraînement. Stéphane Carrière partage également cet avis. Selon Carrier, l'équipe devrait essayer de jouer ensemble cet été. «On travaillait aussi beaucoup plus», a ajouté-il. Une autre chose positive d'après Bourget, est que les garçons ont gardé en bon moral tout au long de la saison malgré les défaites. Alain Bourget est prêt à



accepter un autre contrat avec les Aigles bleus l'an prochain.

Il faut souligner que c'est l'arrivée de la dernière partie des joueurs recrues Rhiel Hübner et Dany Savois. Savois a expliqué qu'il y avait un espoir pour l'équipe l'an prochain malgré leur départ. «Si tout le monde revient on fume l'an prochain, et qu'il soit prêt à jouer, je crois qu'ils connaîtront une très bonne saison. Avec ce qu'ils auront appris cette année, ils sauront à quoi s'attendre», a-t-il déclaré. Quant au travail de Bourget, voici ce que Savois

nous a indiqué : «Je pense qu'il a bien fait. Il y a eu des défaites au début mais par la suite, ça a bien été, car tout le monde voulait travailler et se présenter aux entraînements et aux parties.»

La fiche des Aigles ne démontre aucune victoire, quinze défaites et deux matchs nuls. L'équipe des Aigles bleus sera-t-elle assez forte l'an prochain, et pourra-t-elle remporter une victoire malgré ses jeunes recrues? Une question que chacun veut répondre à sa manière.

Sports

Hockey universitaire

« On va brouiller les cartes avec notre désir constant de gagner » -Martin Latulippe-

Francis LESSARD

Chez les Aigles Bleus de l'Université de Moncton, l'esprit d'équipe est à son meilleur. Certains des joueurs avaient même que rarement dans leur carrière, ils ont vu une si bonne cohésion dans une équipe de hockey.

Voilà quelque chose d'intéressant à constater puisque l'an passé, des rumeurs à l'effet que les Québécois et les Acadmiens n'étaient pas capables de s'entendre circulaient... Bref, l'ambiance est très bonne, l'équipe connaît un bon début de saison, tout le monde est aux petits oignons!

Pour ceux qui l'ignorent, dans une équipe de hockey, il y a des « leaders ». Que ce soit sur la glace, dans le vestiaire ou à l'extérieur de l'arène, ces gens s'assurent que tout le monde dans l'équipe préserve la fierté de l'université.

Quand je parle de « leaders », je fais référence au capitaine Martin Latulippe et à ses assistants, Serge Bourgeois, Mario Cormier et Daniel Godbout. L'équipe du journal Le Front vous présente donc, en surface, ces joueurs qui ont été choisis par l'équipe d'entraîneur.

Martin Latulippe (capitaine)

Âge: 22 ans

Date de naissance: 7 juillet 1975

Ville natale: Bishopstowe, Québec.

Taille: 6 pieds et 1 pouce

Poids: 200 livres

Résumé de carrière: Il a com-

mencé à patiner pour la première fois à l'âge de 13 ans. Martin s'est rapidement intéressé au hockey et son objectif premier à toujours été de donner son 100 %. Il a progressé rapidement et a joué pour les Cadets de Moncton dans le budget «AAA». «Flower», de son surnom, a par la suite joué junior Tier-2 avant de faire le saut au hockey junior majeur. Il a joué deux ans et demi pour les Voltigeurs de Drummondville et une demi saison avec les Bruins de Granby. L'année d'après il est devenu le premier capitaine de l'histoire des Jean Alpins de Moncton, maintenant connus sous le nom de Wildcats. Il en est présentement à sa deuxième saison dans le circuit universitaire.

Domaine d'étude: Bac en information-computer avec mineure en marketing.

Serge Bourgeois (assistant)

Âge: 23 ans

Date de naissance: 21 juillet 1975

Ville natale: Saint-Paul, Nouveau-Brunswick.

Taille: 6 pieds et 11 pouces

Poids: 185 livres

Résumé de carrière: Serge a commencé à jouer au hockey vers l'âge de 4-5 ans. Ses premiers clubs comprirent ont été avec les Cadets de l'école secondaire Clément Cormier. Il a par la suite porté les couleurs des Beavers de Moncton dans le junior Tier-2, équipe dans laquelle jouait également Mario Cormier. Il est gagné la «Fred Page Cup» ensemble et il se sent reconna-

issant avec les Aigles, l'an passé.

Domaine d'étude: Bac en administration.

Commentaire: « Si on joue en équipe, avec le système de jeu de l'entraîneur, ça devrait bien aller. On a vraiment un bon esprit d'équipe. Quand il y a de petits problèmes, on règle ça entre nous autres et après, tout est O.K. », mentionne Bourgeois.

Mario Cormier (assistant)

Âge: 22 ans

Date de naissance: 28 mars 1975

Ville natale: Sainte-Marie de Kent, Nouveau-Brunswick.

Taille: 5 pieds et 9 pouces

Poids: 182 livres

Résumé de carrière: Mario a commencé à patiner vers 5-6 ans. Tout comme son ami Serge Bourgeois, il a joué deux saisons à l'école secondaire Clément Cormier pour les Cadets. Il a ensuite évolué un an avec les Beavers de Moncton (Tier-2) avant de jouer dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec pour les Foreurs de Val-d'Or. Ce court séjour d'un an dans la LHJM lui a permis de rencontrer deux autres amis avec les Beavers, équipe avec laquelle il a gagné un championnat de la ligue et une fois la «Fred Page Cup». À son année terminée avec les Aigles (l'an passé), il a remporté le titre de joueur le plus utile à son équipe lors du match des études de l'ASIA.

Domaine d'étude: Bac en Education Physique et Loisirs.

Commentaire: « Le système



Dans l'ordre habituelle, de gauche à droite, posent fièrement les assistants Daniel Godbout, Mario Cormier, Serge Bourgeois et le capitaine, Martin Latulippe.

commence à s'installer et on doit s'adapter rapidement. Il y a beaucoup de joueurs et tout le monde travaille très fort dans les pratiques », ajoute le sympathique Mario.

Daniel Godbout (assistant)

Âge: 22 ans

Date de naissance: 1975

Ville natale: Grand-Sault, Nouveau-Brunswick.

Taille: 6 pieds et 2 pouces

Poids: 155 livres

Résumé de carrière: Il a commencé à jouer dès l'âge de 4 ans. Son père, Hermal Godbout, a eu une grande influence sur son développement. Son père a participé au camp d'entraînement des Nordiques de Québec en 1973 et a par la suite joué avec les Aigles. À l'âge de 16 ans, Daniel

a fait l'équipe du Nouveau-Brunswick des 18 ans et moins. Il est d'ailleurs allé aux Jeux du Canada à l'Île-du-Prince-Édouard en 1991. Il a été repêché en 2e ronde, 26e au total, par Belleville de la Ligue junior majeur de l'Ontario. Daniel y a joué 3 ans avant d'être échangé à Kitchener. Il a signé un contrat avec les Maple Leafs de Toronto de la LNH, équipe avec laquelle il a fait deux camps d'entraînement. En 1992, 6e en sélection au Championnat du monde de hockey en Japon avec l'équipe des moins de 18 ans du Canada. Il a terminé sa carrière junior à l'âge de 20 ans et il en est présentement à sa 3e saison avec les Aigles.

Domaine d'étude: Bac en administration.

Restaurant Olympus

(Situé au 2e étage du Highfield Square)

(506) 388-5250

Profitez de 15% de rabais sur toutes entrées avec la présentation de votre carte d'étudiant!



Belvedere ROCK

PRÉSENTE

LES CONCERTS
AUTOMNE 1997

Junkhouse

wide mouth mason

HEADSTONES

Barstool Prophets

FIER COMMANDITAIRE DU ROCK D'ICI

Barstool
Prophets

ARTISTE INVITÉ: LINDY

• CHARLOTTETOWN, MYRON'S CABARET, 18 NOVEMBRE • FREDERICTON, U.N.B., 19 NOVEMBRE
• MONCTON, L'OSMOSE, 20 NOVEMBRE • HALIFAX, GRAWOOD, 21 NOVEMBRE • SAINT JOHN, PILLARS, 22 NOVEMBRE

19 ANS ET PLUS